

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 14S Création d'un projet d'entreprise | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | ECCM2B14CPE | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 10 C | Volume horaire | 108 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Marcella NOTARRIGO (marcella.notarrigo@helha.be) Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be) Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Christelle DANCSA (christelle.danrsa@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 100 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de permettre à l'étudiant d'utiliser tous les outils nécessaires à la création, la gestion d'une entreprise ainsi qu'à la défense d'un projet d'entreprise.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, lors d'un examen écrit :
 d'utiliser adéquatement les outils de communication professionnelle ;
 de développer, en équipe, un esprit entrepreneurial par la mise en œuvre d'une idée innovante ;
 d'apprécier la rentabilité d'un projet d'investissement d'une entreprise;
 d'intégrer, lors de mises en situation, les bases théoriques fondamentales, permettant d'appréhender les dimensions psychosociales et organisationnelles de la vie en entreprise et de les relier à des expériences vécues ;

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|--------------|---|------------|
| ECCM2B14CPEA | Création d'un projet d'entreprise | 60 h / 6 C |
| ECCM2B14CPEB | Communication professionnelle | 24 h / 2 C |
| ECCM2B14CPEC | Aptitudes relationnelles appliquées en entreprise | 24 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|---|----|
| ECCM2B14CPEA | Création d'un projet d'entreprise | 60 |
| ECCM2B14CPEB | Communication professionnelle | 20 |
| ECCM2B14CPEC | Aptitudes relationnelles appliquées en entreprise | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Création d'un projet d'entreprise | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 3_ECCM2B14CPEA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Marcella NOTARRIGO (marcella.notarrigo@helha.be) Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 60 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but d'apprendre aux étudiants à utiliser les outils nécessaires à la création, à la gestion d'entreprise et à défendre son projet devant des experts extérieurs.

Cette activité d'apprentissage a pour but de permettre à l'étudiant de poursuivre un projet d'entreprise en utilisant tous les outils nécessaires à la création d'entreprise de manière concrète ainsi qu'à sa défense devant des professionnels

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de réaliser un Business Plan
- d'avoir trouver une idée innovante et de commencer à la mettre en pratique: en réalisant notamment une étude de marché, une analyse swot, une analyse de la concurrence
- de présenter devant des experts l'état d'avancement de son projet d'entreprise et de le défendre

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage consiste à mettre l'étudiant dans une situation de création d'un projet entrepreneurial sur base d'une idée innovante.

Différents sujets seront traités pour l'aider:

- séance de créativité
- séance sur les études de marché
- conférence sur les étapes à la création d'entreprise
- analyse swot
- analyse de la concurrence
- le positionnement du produit ou du service

Démarches d'apprentissage

L'activité d'apprentissage se réalise sur base d'un travail de groupe. Chaque groupe étant amené à créer son propre projet.

les professeurs se positionnent comme accompagnateur visant à leur fournir les aides nécessaires à la progression de leur projet. Les professeurs recevront plusieurs conférenciers sur des thèmes bien précis: étude de marché, démarche à la création d'entreprise...

Les étudiants recevront également l'avis d'experts externes qui leur donneront des conseils pertinents à la

progression de leur travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont suivis par leurs enseignants qui vont les coacher tout au long de leur projet et les rediriger si nécessaire

Ouvrages de référence

Guide du jeune entrepreneur édité par les jeunes entreprises
le site lje.be

Revue "Guide du jeune entrepreneur" fourni par les jeunes entreprises

Supports

Guide du jeune entrepreneur édité par les jeunes entreprises
le site lje.be

Revue "Guide du jeune entrepreneur" fourni par les jeunes entreprises
Rencontre avec des experts extérieurs
conférences

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants seront évalués sur base de leur présentation de leur projet devant les experts extérieurs ainsi que sur base d'un dossier écrit de 15 pages

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Prj | 100 | Prj | 100 |

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Communication professionnelle | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 3_ECCM2B14CPEB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à transmettre des outils de communication professionnelle, qu'ils soient écrits ou oraux (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, réunion de travail, courrier, courriel, dossier, exposé).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'UE, l'étudiant sera capable:

- I. Suite à un travail individuel, de rédiger un CV et une lettre de motivation, en respectant les consignes de présentation et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes ;
- II. Suite à un travail de groupe, de rédiger un courrier professionnel, en respectant les consignes de présentation et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes ;
- III. Suite à des séances de travaux de groupe, de rédiger et structurer en groupe un dossier sur une problématique choisie, en respectant les consignes de présentation, y compris pour la table des matières et la bibliographie, et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes;
- IV. Suite à des séances de travaux de groupe, de présenter en groupe un exposé de 5' sur une problématique choisie, en utilisant un support (audio)visuel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours alterne des exposés magistraux sur les outils de communication professionnelle et des séances de travaux de groupe utilisant ces outils afin de développer le projet d'entreprise.

Démarches d'apprentissage

Le cours tire parti du projet d'entreprise imaginé par les étudiants afin de les placer dans un contexte fictif d'insertion professionnelle. L'enseignant se positionnera comme un accompagnateur pédagogique visant à fournir aux étudiants les techniques et les concepts adéquats pour développer leur projet.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant utilise l'évaluation formative.

L'étudiant peut aussi demander des séances individuelles afin d'améliorer sa pratique.

Ouvrages de référence

Servais, M. (2020). Cours de Communication professionnelle. Ouvrage non publié, HELHa-Mons, Mons.

Supports

Syllabus, notes de cours, extraits DVD, plateforme Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant remettra l'ensemble de ses travaux dans un portfolio final représentant le travail de l'ensemble du groupe.

Les

différents travaux recevront alors une évaluation certificative.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Evo + Eve | 25 | Exe + Exo | 75 | Exe + Exo | 100 |

Evo = Évaluation orale, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les résultats de l'évaluation du Q1 sont repris dans l'évaluation finale. En cas d'échec dans l'AA, seuls les travaux en échec devront être représentés en Q3. Les points des travaux réussis seront reportés. L'exposé et le dossier ne devront plus être représentés en cas de réussite de l'AA Communication professionnelle 2.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de

septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction

En cas d'échec, l'évaluation du Q3 est similaire à l'évaluation du Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Aptitudes relationnelles appliquées en entreprise | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 3_ECCM2B14CPEC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Christelle DANCSA (christelle.danrsa@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement pédagogique de la formation . Elle permettra de sensibiliser l'étudiant aux compétences et capacités nécessaires à l'exercice de sa fonction.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable :

- d'intégrer, lors de mises en situation, les bases théoriques fondamentales, permettant d'appréhender les dimensions psychosociales (assertivité, estime de soi, gestion du stress, gestion des conflits, PCM,...) et organisationnelles (gestion du temps...) de la vie en entreprise,
- de relier ces bases théoriques à des expériences vécues afin de leur donner un sens et de les exprimer dans un « cahier personnel »

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Gérer le stress via :

- l'affirmation de soi et l'assertivité – Confiance en soi et estime de soi – Communication non violente.
- la gestion du temps et des priorités.
- la gestion des conflits – Optimiser les relations aux autres.
- le Process Communication Management (Taïbi Kahler)

Ces points seront envisagés en fonction du temps imparti et de la dynamique du groupe d'étudiants.
Contrat de confidentialité au début du cours en raison des jeux de rôle et de l'implication personnelle.

Démarches d'apprentissage

Ateliers jeux de rôle et exercices
Information sous forme magistrale

En cas de nouvelles mesures sanitaires, les modalités de cours seront modifiées comme suit :

Cours à distance - Capsules vidéo - Participation des étudiants lors des séances de visio-conférence.

Dispositifs d'aide à la réussite

Réalisation du cahier personnel au fur et à mesure de l'apprentissage

Ouvrages de référence

Voir bibliographie dans chaque module

Supports

Syllabus d'exercices et jeux de rôle à télécharger sur Connected au fur et à mesure de la formation
Syllabus théorique déposé sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Présence = 5 points - L'étudiant perdra les 5 points dès la première absence non justifiée par certificat médical (aucune absence n'est donc tolérée) - Au-delà de 50% d'absence l'évaluation consistera en un PP au bulletin (Pas Présenté)
· Évaluation globale sur base d'une participation active et volontaire = 10 points - Il va sans dire que si l'étudiant est absent il est impossible d'évaluer sa participation, la note diminuera donc en fonction du nombre d'absence. La participation positive s'avère donc essentielle.
· Cahier personnel = 5 points Pour plus de détails voir document annexe déposé sur Connected. La non remise du cahier entraînera un PP au bulletin.

En cas de nouvelles mesures sanitaires, les modalités d'évaluation seront modifiées comme suit :

- Présence au cours via teams : 5 points
- Participation active au cours via teams : 5 points
- Cahier personnel : 10 points - **La non remise du cahier entraînera un PP au bulletin.**

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Evc | 100 | | |
| Période d'évaluation | | | | | | |

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En raison de la particularité de l'activité d'apprentissage dont l'évaluation est principalement basée sur une participation active durant les séances de formation, la note est non récupérable. La note de juin sera celle de septembre

En cas de maladie grave et d'une absence prolongée justifiée par un certificat médical, un travail pour chaque module indépendamment (dont les modalités seront précisées pour chaque module) sera demandé à l'étudiant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code

couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).